

Règlement sur l'organisation en vue du tir des régiments et des groupements d'artillerie sol-sol

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement sur l'organisation en vue du tir des régiments et des groupements d'artillerie sol-sol : approuvé le 15 octobre 1974, sous le n° 2209/DEF/EMAT/Etudes/3 / Ministère de la Défense ; Etat-Major de l'Armée de Terre ; Direction Technique des Armes et de l'Instruction

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Direction Technique des Armes et de l'Instruction - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Saint-Maixent : A.I.A.T., 1975

Description matérielle : 1 vol. (64 p.) : ill. ; 30 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Tir militaire -- Règlements